

- 1** JE ME PRÉSENTE TOUJOURS AU TRAVAIL BIEN REPOSÉ(E) ET SANS AVOIR PRIS DE DROGUE OU D'ALCOOL.
- 2** JE M'ASSURE DE PORTER, D'ENTREtenir ET D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI) ADÉQUAT POUR LES TÂCHES À ACCOMPLIR.
- 3** JE N'EFFECTUE QUE DES TÂCHES POUR LESQUELLES J'AI REÇU UNE FORMATION, UNE AUTORISATION ET UN PERMIS APPROPRIÉS.
- 4** JE PROCÈDE TOUJOURS À UNE ÉVALUATION DES RISQUES AUTOUR DE MOI ET JE SIGNALE TOUT QUASI-ACCIDENT, INCIDENT OU CONDITIONS NON SÉCURITAIRES.
- 5** JE N'UTILISE QUE DES OUTILS ET DES ÉQUIPEMENTS CERTIFIÉS ET EN BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT.
- 6** JE N'ENTRE JAMAIS DANS UNE ZONE DANGEREUSE SANS Y AVOIR ÉTÉ PRÉALABLEMENT AUTORISÉ(E).
- 7** JAMAIS JE NE FALSIFIE, MODIFIE OU RETIRE DES PROTECTEURS OU DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ, ET JAMAIS JE NE LES RENDS INUTILISABLES.
- 8** JE N'UTILISE JAMAIS UN ÉQUIPEMENT MOBILE DÉFECTUEUX, QUI PRÉSENTE DES DÉFAUTS INTERDISANT TOUTE UTILISATION.
- 9** JE PROCÈDE TOUJOURS À L'ISOLEMENT ET À LA MISE HORS TENSION AVANT DE TRAVAILLER SUR UNE SOURCE D'ÉNERGIE.
- 10** J'UTILISE TOUJOURS UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES / DE PRÉVENTION DES CHUTES, TEL QUE REQUIS.

ÉQUIPEMENTS MOBILES



ARRÊTER OBSERVER ÉVALUER GÉRER

UNE ÉVALUATION DES RISQUES DOIT ÊTRE EFFECTUÉE :

- ✓ Au début de chaque quart de travail
- ✓ Avant les tâches
- ✓ En cas de modification de la tâche à effectuer
- ✓ En cas de changement dans l'environnement de travail
- ✓ Lorsque de nouveaux membres intègrent l'équipe

COMMENT EFFECTUER UNE ÉVALUATION DES RISQUES

- 1 Arrêtez** et réfléchissez avant d'agir !
- 2 Observez** le lieu de travail et identifiez les dangers !
 - Faites une liste des dangers que vous avez identifiés dans la zone
 - Considérez les différents protocoles de contrôle des risques fatals
- 3 Évaluez** les effets des dangers sur les personnes, les biens et l'environnement !
 - Pour chaque danger que vous avez identifié, examinez ses causes et ses effets potentiels !
- 4 Gérez** les risques au moyen de contrôles efficaces !
 - Identifiez le contrôle le plus approprié pour réduire le risque à un niveau acceptable !
 - Mettez en œuvre les contrôles pour assurer la gestion des dangers !

LES ÉQUIPEMENTS MOBILES LES PLUS COURANTS DANS NOTRE MINE



TOMBREAUX ARTICULÉS



EXCAVATRICES



CHARGEUSES TRANSPORTEUSES (LHD)



CHARIOTS ÉLÉVATEURS



PROTOCOLE DE CONTRÔLE DES RISQUES FATALS

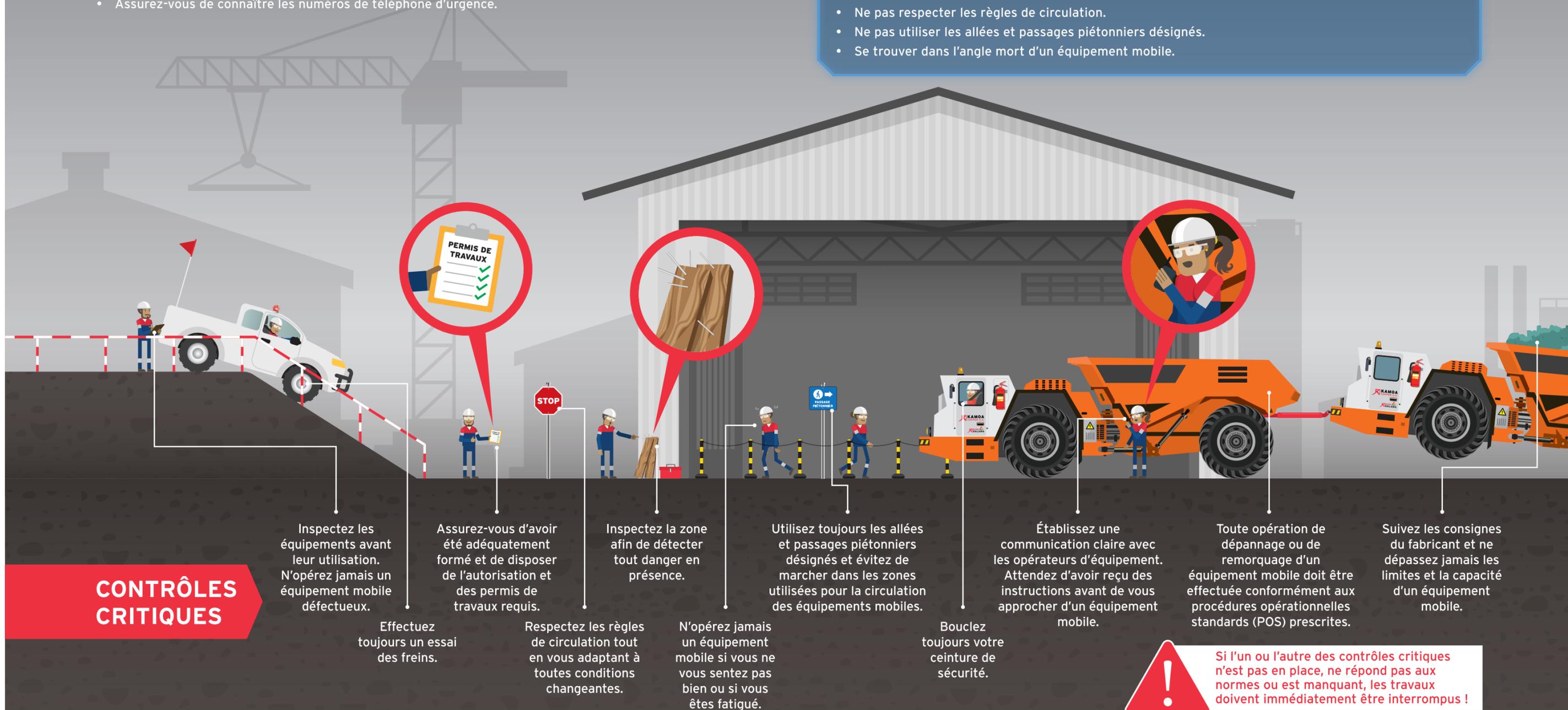
ÉQUIPEMENTS MOBILES

CONTRÔLES GÉNÉRAUX

- Respectez toujours les règles Kuwa Salama.
- Effectuez toujours une évaluation des risques avant et pendant votre tâche.
- Si les conditions changent au cours d'une tâche, cessez le travail de façon sécuritaire et vérifiez à nouveau les dangers en présence.
- Stoppez tous travaux non sécuritaires et alertez votre superviseur et les membres de l'équipe.
- Assurez-vous de connaître les numéros de téléphone d'urgence.

PRINCIPALES CAUSES DES INCIDENTS LIÉS AUX ÉQUIPEMENTS MOBILES

- Ne pas inspecter un équipement mobile avant son utilisation.
- Ne pas effectuer un essai des freins.
- Ne pas boucler sa ceinture de sécurité.
- Opérer un équipement mobile alors qu'on est inapte au travail.
- Ne pas respecter les règles de circulation.
- Ne pas utiliser les allées et passages piétonniers désignés.
- Se trouver dans l'angle mort d'un équipement mobile.



CONTRÔLES CRITIQUES

Inspectez les équipements avant leur utilisation. N'opérez jamais un équipement mobile défectueux.

Effectuez toujours un essai des freins.

Assurez-vous d'avoir été adéquatement formé et de disposer de l'autorisation et des permis de travaux requis.

Respectez les règles de circulation tout en vous adaptant à toutes conditions changeantes.

Inspectez la zone afin de détecter tout danger en présence.

N'opérez jamais un équipement mobile si vous ne vous sentez pas bien ou si vous êtes fatigué.

Utilisez toujours les allées et passages piétonniers désignés et évitez de marcher dans les zones utilisées pour la circulation des équipements mobiles.

Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

Établissez une communication claire avec les opérateurs d'équipement. Attendez d'avoir reçu des instructions avant de vous approcher d'un équipement mobile.

Toute opération de dépannage ou de remorquage d'un équipement mobile doit être effectuée conformément aux procédures opérationnelles standards (POS) prescrites.

Suivez les consignes du fabricant et ne dépassez jamais les limites et la capacité d'un équipement mobile.



Si l'un ou l'autre des contrôles critiques n'est pas en place, ne répond pas aux normes ou est manquant, les travaux doivent immédiatement être interrompus !